



Bonjour à toutes et à tous,

Pour ce dernier édit de l'année nous vous présentons

**le gros travail de nos adjoints
mais avant nous vous donnons
des informations générales** sur
l'Agglo de notre territoire notamment la marque gourmande "Toqué du local" et l'appel aux citoyens pour trouver des images concernant les inondations dans nos communes. VRM, Valence Romans Mobilités expérimente un complément de transport entre le Parc Saint-Paul et le village.

Brigitte Rollet nous annonce une très bonne nouvelle pour le projet inter-générationnel "Re-sources" sur lequel elle travaille depuis 6 ans déjà.

Chrystelle Montélimard et le CCAS plus actif que jamais a orga-

nisé le traditionnel "Vélosons", 2 pièces de Théâtre et relance le Téléthon.

Emmanuelle Martinez toujours attentive aux enfants Saint-Paulois nous parle des activités du périscolaire et de l'illumination du Parvis de la Mairie pour Noël.

Daniel Leroy nous emmène sur le chemin des artistes et nous raconte l'histoire de la tour Eiffel du Corso.

Pascal Bos nous décortique la feuille d'imposition foncière et consacre beaucoup de temps pour confectionner ce beau bulletin.

Un coup de projecteur sur la Bibliothèque et sa nouvelle équipe. Vous aurez le retour sur l'opération "Nettoyons la Nature" initiée par Béatrice Rivoire.

Une très bonne conférence sur les flux migratoires organisée par Jean Michel a eu lieu dans notre Commune.

L'inauguration du centre Bourg nous a permis de déambuler en toute sécurité le long de la Départementale et de rendre hommage à Claire Payen en donnant à une place son nom en présence de sa famille dont notre nouveau centenaire Maurice.

Nous avons également sécurisé le long de la joyeuse face à l'église avec les mêmes barrières qu'au centre Bourg.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout de belles fêtes de fin d'année.

.....
Gérard Lunel / Maire
.....



Relevé de vitesses, pas si vite que ça !



L'État soutient le projet de quartier InterG et participe à son financement.



Points d'Apport Volontaire, encore et toujours des incivilités.

VŒUX DE LA COMMUNE
samedi 18 janvier 10h
Salle des Fêtes
ACCUEIL
DES NOUVEAUX HABITANTS
samedi 14 décembre 17h
Mairie

infos pratiques

Mairie : 04.75.45.30.98

E.mail : accueil@saint-paul-les-romans.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h - 12h

(fermée le dernier samedi du mois)

Permanence CCAS : sur rendez-vous

Permanence Maire et Adjointes : les samedis de 9h - 12h

Permanence Urbanisme : les lundis de 10h à 12h sur RV

Services périscolaires :
periscolaire@saint-paul-les-romans.fr

Agence Postale : 04.75.05.27.86
tous les jours de 9h à 12h
(fermée le dernier samedi du mois)

valence-romans-agglo, le goût du circuit court

Qu'il s'agisse de notre alimentation, des services dont nous avons besoin ou des objets que nous utilisons, nous sommes toutes et tous des acteurs de l'économie. Notre territoire regorge de structures qui s'engagent pour une économie plus soutenable, qui valorise les produits, savoirs et savoir-faire.

La marque Toqué du Local, créée par l'Agglo en 2022, se situe à la croisée de trois projets ambitieux :

Le Projet Agricole et Alimentaire Durable de Territoire (PAADT) s'appuie sur un scénario collectif et durable (Afterre 2050) et a pour objectif d'accélérer la transition agro-écologique, d'accompagner et faciliter une relocalisation alimentaire et de permettre à tous d'avoir accès à une alimentation de qualité.

L'économie circulaire, en opposition au modèle du tout jetable, porte la promotion de productions de biens et des services élaborés de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.

Le tourisme de savoir-faire, pour valoriser les savoir-faire locaux, donner du contenu et de la visibilité à la fabrication locale, faire découvrir des métiers, susciter des vocations et capter de nouveaux talents, porter à la connaissance des habitants et des personnes en séjours les ateliers et les entreprises qui s'ouvrent à la visite du public, afin de les orienter vers une consommation locale en circuits courts.

Toqué du Local a pour objectif de valoriser les structures s'engageant en faveur de l'économie du territoire, d'orienter les achats courants des habitants et de fédérer les acteurs afin de poursuivre les objectifs du PAADT, de l'économie circulaire et des savoir-faire locaux.

PROFESSIONNELS, VOTRE ADHÉSION EN QUELQUES CLICS

Rendez-vous sur le site internet
toquedulocal.fr > Rubrique Espace Pro

Remplissez le formulaire :
nous vous recontacterons pour valider votre adhésion
Vous pouvez également contacter les équipes
Toqué de l'Agglo
toquedulocal@valenceromansagglo.fr
04 75 70 68 94 (Unité PAADT)

les recettes toqué du local

Soyez "Toqué... du local" Être un territoire d'excellence alimentaire, dans une région reconnue pour sa gastronomie, son savoir-faire ses produits de qualité et l'exemplarité environnementale de son agriculture, est une richesse qu'il faut savoir préserver et promouvoir.

Pour vous aider à garnir vos assiettes du meilleur de notre territoire, nous vous proposons d'ajouter un petit supplément d'âme : votre tour de main.

En panne d'idées ? Pas de panique, ce livret de recettes est là pour vous aider à transformer nos produits phares en plats des plus appétissants ou simplement pour l'ordinaire, sublimer le quotidien.

Alors dévorez ces quelques pages, grâce auxquelles vous pourrez, vous aussi, dire à vos invités : "C'est moi qui l'ai fait !".

Toqué d'un jour ou toqué de toujours,
prenons ensemble le pari d'être les
meilleurs ambassadeurs de
notre marque gour-
mande.



inondations : votre mémoire, notre histoire

Valence Romans Agglo lance un appel à tous les habitants pour contribuer à la constitution d'une mémoire visuelle des inondations. Au fil des décennies, notre territoire a été marqué par des événements réguliers liés aux inondations.

En septembre 1968, une crue historique de la Joyeuse a provoqué la destruction et la submersion de plusieurs ponts, inondant de nombreux logements, routes et même la voie ferrée. Juillet 1971 a vu une autre crue majeure sur les bassins versants de la Véore et de la Barberolle, causant des dégâts estimés à 3 millions de francs. Plus récemment, en septembre 2008, des inondations ont touché Chatillon-Saint-Jean, Alixan, Beaumont-lès-Valence, Montéléger et Upie. En juin 2014, plusieurs communes, dont Beauvallon et Montvendre, ont subi des inondations par ruissellement. Enfin, en juin 2019, un violent orage de grêle accompagné de vents violents a provoqué des inondations par ruissellement à Romans-sur-Isère. Ces événements soulignent l'importance de préserver la mémoire de ces phénomènes pour mieux s'y préparer.

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2024, nous invitons les citoyens à partager leurs photos, illustrations et vidéos illustrant les phénomènes d'inondation (crues de cours d'eau, ruissellements, coulées de boue...). Votre contribution est précieuse car elle permettra à nos services de compléter leurs connaissances et de conserver des traces visuelles de ces événements. Ces éléments partagés seront d'une grande utilité pour les futurs projets liés à la gestion du risque d'inondation. Avec l'accord des propriétaires, des expositions pourront être organisées afin de sensibiliser le public à cette thématique.

- Les documents originaux seront rendus à leurs propriétaires.
- En cas d'envoi, pensez à bien laisser vos coordonnées.
- Pour chaque document partagé, nous vous demandons de préciser : le contexte (rivière en crue, ruissellement...), le nom du cours d'eau concerné, la date de l'événement, la commune et le lieu-dit. Si possible, une brève explication ou anecdote liée à l'image



Comment participer :
Par e-mail :
envoyez vos documents à gemapi@valenceromansagglo.fr
Par voie postale :
adrez vos documents à :
Valence Romans Agglo - Direction Assainissement,
eaux pluviales et rivière
70, rue André-Marie-Ampère
26300 Chatuzange-Le-Goubet
En prenant rendez-vous au 04 75 75 41 50
ou à gemapi@valenceromansagglo.fr

sécurité routière, un enjeu majeur

Dans notre village, la sécurité routière est un sujet qui nous concerne tous. Nos rues, souvent étroites et parfois dépourvues de trottoirs, sont empruntées quotidiennement par un grand nombre de piétons, de nombreux enfants se rendant à l'école, des cyclistes, ainsi que des automobilistes. Dans ce contexte, la cohabitation entre les différents usagers de la route peut parfois s'avérer difficile, voire dangereuse.

Cette situation demande une vigilance accrue de la part de tous les usagers.

Pour les automobilistes, il est essentiel de réduire la vitesse. Dans des zones où la visibilité est limitée, il suffit parfois d'un instant d'inattention pour mettre en danger un piéton ou un cycliste. En adoptant une conduite prudente, nous réduisons les risques d'accidents et favorisons un climat de respect sur la route.



La proximité des établissements scolaires est un autre facteur important. Chaque matin et chaque après-midi, les abords de l'école deviennent des points de passage très fréquentés par les jeunes. Ces moments de la journée sont particulièrement critiques, car les enfants, par leur spontanéité, peuvent se retrouver sur la chaussée sans que les automobilistes s'y attendent.

Des outils de mesure permettent de se rendre compte de la véritable vitesse des usagers. Les radars psychologiques installés dans la commune enregistrent les vitesses et sens de circulation. Le radar installé depuis janvier 2024 vient de nous donner les indications quant à la circulation dans la petite rue du vieux village et les résultats sont dans leur globalité rassurants, même si des mesures donnent le tournis.

Relevés effectués du 1^{er} janvier au 23 octobre 2024

178857 véhicules ont empruntés cette rue (vélos compris)
Vitesse moyenne constatée 25,51 km/h
Vitesse maximum 73 km/h (1 seul relevé)
11 véhicules sur la période entre 61 et 70 km/h
81,2% des véhicules inf. à 30 km/h
825 véhicules dans le sens contraire
probablement des vélos
car 92% inf. à 40 km/h

transports en commun, citéa résa en expérimentation

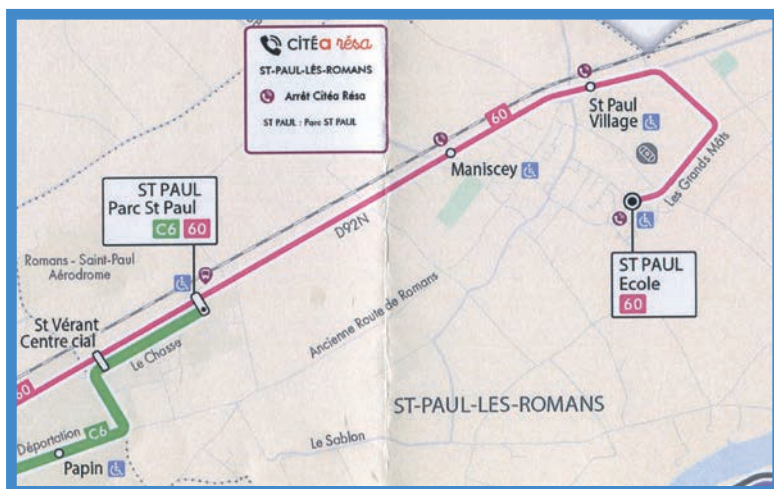
De l'avis de nombreux habitants, les cadences de bus desservant la commune ne sont pas suffisantes pour une utilisation optimum. La Mairie et des représentants de la population ont interpellé Valence Romans Mobilités, et ont été entendus. Une solution expérimentale est mise en place depuis le 18 novembre. Il s'agit d'un transport à la demande en complément de l'offre existante.

En pratique, lorsque la ligne 60 ne circule pas, un transport à la demande peut prendre le relais entre le Parc Saint-Paul et Saint-Paul Village afin d'obtenir une correspondance avec les lignes C6 ou 60.

Citéa Résa, c'est le service à la demande, souple et pratique, spécialement adapté aux besoins des secteurs moins peuplés et éloignés pour des liaisons rapides vers les grands pôles urbains.

Citéa Résa, est un service de rabattement, la voiture vient vous chercher à l'arrêt convenu lors de la prise de rendez-vous et vous emmène vers l'arrêt de correspondance, vous permettant ensuite d'emprunter les lignes du réseau Citéa.

Ce service fonctionne sur réservation et il est assuré au moyen de véhicules de petites tailles qui s'intègrent facilement dans la circulation des villes et villages.



Vous pouvez réserver...

- 24h/24 sur le site
- Par téléphone du lundi au vendredi, réservation possible jusqu'à la veille de votre déplacement : 04 75 600 626
- Sur l'appli MyMobi



comment ça marche ?

S'inscrire ?

Téléchargez et renseignez le formulaire d'inscription disponible sur le site (QR Code)

Comment ça fonctionne ?

Rapide et facile, je réserve entre 1 mois et 1 heure à l'avance, en indiquant la date, le point de départ, le point d'arrêt, l'horaire de prise en charge et le nombre de personnes.

Je voyage au tarif Citéa

1 heure avant mon déplacement, je reçois une SMS de rappel du rendez-vous

Je me présente 5 minutes à l'avance au point d'arrêt muni de mon titre de transport Citéa



L'offre assurance santé AXA pour la commune de ST PAUL LES ROMANS

Le premier samedi de chaque mois à la Mairie des réponses sur vos différentes questions et une aide dans vos démarches liées à vos contrats santé.

Pour rappel, l'offre Santé communale est ouverte à tous les habitants de la commune notamment les professions non salariées et retraités.

Sylvie Minois : 06 22 33 81 66
Wilfried Jaillet : 06 89 07 02 09

fibre, 95% de la commune est cablée

C'est une bonne nouvelle, à ce jour, 95% de la commune est éligible à une offre fibre. Les connexions sont faites sur la quasi totalité de la commune, ce qui signifie que les opérateurs peuvent vous proposer une formule fibre.

Il reste 2 lieux à compléter et les travaux devraient être réalisés rapidement. Ce projet est en avance sur le calendrier fixé et il faut s'en réjouir. Merci Orange !



rénovation centre bourg, une inauguration après 2 ans de travaux



Le 4 octobre, la commune a inauguré la rénovation complète de son centre-bourg, fruit de deux ans de travaux en collaboration avec l'Agglo, le Département, la Région et l'Etat. Cet aménagement s'inscrit dans les réflexions d'ensemble sur l'urbanisation du village conduite en 2016. L'objectif était de rendre l'espace plus lisible, plus convivial et plus sûr pour dynamiser la vie locale, attirer de jeunes habitants et créer des lieux de rencontres pratiques et arborés.

Les aménagements favorisent la convivialité et réduisent l'impact des voitures avec des espaces pour piétons et cyclistes, une route départementale apaisée, des trottoirs élargis et davantage de végétalisation. Les commerces ont été valorisés, et les transports en commun, ainsi que les modes doux (vélos, marche) renforcés.

Détails des travaux :

Place de la Fabrique : démolitions pour créer une place arborée et accessible, avec des sols perméables.

Place Claire Payen : nouveaux stationnements et aménagements paysagers.

RD92 et montée de la Gare : voiries refaites avec espaces verts et valorisation de l'ancienne gare, bientôt lieu associatif.

Réseaux et eaux pluviales : modernisation des infrastructures pour favoriser l'infiltration naturelle de l'eau.

27 lampadaires LED économes ont été installés, éteints la nuit pour limiter la consommation. Les travaux, d'un coût global de 1,9 million d'euros, ont été cofinancés par des aides du département, de l'agglomération de la Région et de l'État. Une subvention spécifique a été accordée pour les solutions d'infiltration, notamment sur les parkings.

La place inaugurée, nommée Claire Payen en présence de Maurice Payen et de sa famille



Gérard Lunel a précédé les nombreux discours des officiels venus découvrir le nouveau centre bourg

en bref...



Les barrières sont presque toutes installées chemin de la Joyeuse, le chemin du Stade sera la prochain sur la liste de travail des employés communaux qui ont œuvré depuis l'été pour ce résultat, bravo à eux.



Les élus de la commune, les représentants de l'État, du Département et de l'Agglo

l'état soutien le projet re-sources



Illustration du projet Re-sources présentée lors du Comité Interministériel/Illustration Atelier des Vergers

C'est le 21 Novembre que le Comité Interministériel a examiné et donné une suite favorable à notre demande de subventions pour la réalisation du projet Intergénérationnel Re-Sources.

Cette décision intervient au terme de 6 année de travail pour concevoir, élaborer, et présenter ce projet innovant dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par le gouvernement Castex et financé par la Banque des Territoires.

Six années qui ont débuté par la constitution en mars 2018 d'un petit groupe d'habitants bénévoles de l'agglomération (transformé ensuite en association Maisons Re-Sources) qui s'est interrogé sur la question du devenir des personnes âgées dans leur parcours résidentiel. Quelle alternative proposer aux EPHAD ?

Leur réflexion a très vite débouché sur l'idée de l'habitat intergénérationnel, considérant que les personnes âgées ne doivent plus être considérées comme inévitablement assistées, mais au contraire comme sources de savoirs, de savoir-faire, de compétence profitables à leurs voisins et concitoyens. **C'est ainsi qu'est né le nom Re-Sources.**

A partir de cette idée de départ, il fallu trouver un endroit où construire ce type de lieu de vie et c'est la commune de Saint-Paul qui en adopta le principe et en fit son "projet phare" pour le mandat.

C'est ainsi qu'en 2020 quand les services du premier ministre lancèrent "l'Appel à

Re-Sources

Manifestation d'Intérêt (AMI) "Démonstrateur de la Ville Durable" (DVD), la commune fit le pari de candidater et fut malgré sa petite taille retenue parmi les lauréats.

Depuis c'est tout un **éco-système de partenaires** qui ont été réunis autour du projet : le propriétaire foncier, l'aménageur Drôme Aménagement Habitat, les architectes, l'agglomération avec l'entité Fab-T et bien sûr l'association Re-Sources et les techniciens de la commune avec Peggy Marrens comme cheffe de projet.

C'est le 24 octobre que nous avons présenté notre dossier devant un groupe d'experts des ministères du logement, de la transition écologique et du premier ministre ; experts qui ont statué ce 21 novembre sur le bien-fondé des **subventions demandées qui nous ont été attribuées à 90%.**

Nous pouvons aujourd'hui être fiers de ce travail d'équipe accompli avec une grande implication de chacun de ses membres car sur 140 communes, métropoles et agglomérations ayant candidaté en 2020 seules 3 communes de notre taille ont été sélectionnées. Preuve de l'intérêt de notre projet aux yeux des services de l'état.

Brigitte Rollet

réunion publique PLU



Dans le cadre de la révision du PLU, une réunion publique s'est tenue le vendredi 20 septembre dernier.

C'est à la salle des Fêtes, que les habitants de Saint-Paul ont pu découvrir les changements proposés pour la révision du PLU.

La procédure suit son cours et les informations sont disponibles sur le site internet de la commune, en Mairie, sur la borne d'information et lors des **permanences d'urbanisme les mardis matin de 10 à 12h.**

Un commissaire enquêteur sera désigné prochainement et les jours de permanence où il pourra recevoir du public seront communiqués

nettoyons la nature, la commune se mobilise.

Samedi 28 septembre, la commune de Saint-Paul a accueilli une opération citoyenne sous le signe de l'écologie : "Nettoyons la nature". L'événement, organisé par la mairie en partenariat avec la Centre E. Leclerc, a rassemblé quelques volontaires de tous âges, prêts à agir pour leur environnement.

Une action collective pour un cadre de vie plus sain

Dès 9 heures, les participants se sont retrouvés sous la halle où ils ont été accueillis et ont été équipés de gants, de sacs-poubelles et de chausures fluorescentes, les bénévoles ont été répartis en petits groupes pour couvrir les différents secteurs de la commune.

L'objectif était clair : ramasser les déchets abandonnés dans la nature et sensibiliser chacun à l'importance de préserver la propreté des espaces publics. Une tâche que tous ont accomplie avec enthousiasme, mêlant efficacité et convivialité.

Une récolte impressionnante

En seulement quelques heures, des dizaines de kilos de déchets ont été collectés. Plastiques, canettes, papiers, mégots de cigarette, mais aussi objets insolites. Ces déchets ont ensuite été triés pour être recyclés dans la mesure du possible.

«Nous sommes surpris par la quantité de déchets ramassés, mais cela montre à quel point cette action était nécessaire,» a souligné une participante, visiblement satisfaite du travail accompli.

Un message pour l'avenir

Cette journée est une belle réussite, même si l'on déplore le nombre trop restreint des participants. Cependant, elle montre que lorsque nous agissons ensemble, nous pouvons avoir un impact positif sur notre environnement.

Avec des initiatives comme "Nettoyons la nature", Saint-Paul démontre qu'une mobilisation locale peut être le point de départ d'un véritable changement.



La fraîcheur de cette journée n'a pas entamé la bonne humeur des participants / photos Daniel Leroy

déposer les déchets verts

Pour rappel il est interdit de brûler ses déchets verts, bois et branchages sauf dérogation. (cf bulletin municipal N°24)

Chaque année, la commune propose au Saint-Paulois de déposer ses déchets non traités sur le site à côté du bâtiment communal. Vous pourrez ainsi bénéficier en retour de broyat et si le site n'est pas ouvert vous pouvez aller déposer en déchèterie, mais surtout ne les brûler plus !

RV le dernier samedi de chaque mois, chemin de la Mure derrière le bâtiment communal avec le photovoltaïque, à partir de janvier, puis mars, avril et mai.

les p.a.v. ne sont pas des déchèteries !

Régulièrement, les services techniques sont appelés pour nettoyer les PAV. En effet, certains habitants prennent ces Points d'Apport Volontaire pour des déchèteries. Pour rappel, déposer des objets en dehors des conteneurs est passible de poursuites et en tant que citoyen, c'est une incivilité facilement évitable, puisque la déchèterie de Romans est à moins de 5 km de Saint-Paul.

Nous espérons que ce rappel malheureusement nécessaire aura des conséquences positives, néanmoins, pour information, certaines caméras installées à proximité couvrent les PAV, les contrevenants seront maintenant systématiquement poursuivis.



bien comprendre son imposition foncière

Depuis quelques années, notre feuille d'imposition sur le foncier a bien évolué et s'est bien simplifiée.

Au delà de la somme finale à payer et des augmentations visibles sur la colonne "total", il est important de savoir à quoi correspond chaque poste, et par quelle structure ces postes sont modifiés.

1 la base : c'est le nombre qui est attribué à votre logement par les services fiscaux. Il est obtenu par de complexes calculs à partir de la "valeur locative cadastrale du bien" prenant en compte: la superficie, le niveau de confort (8 catégories).

Est appliqué ensuite un abattement de 50% pour les propriétés bâties et 20% pour non bâties.

C'est le taux obtenu qui sert de calcul pour les taux d'imposition.

Chaque année, l'État fait évoluer cette valeur, modifiant de fait les sommes que nous devons payer.

2 le taux de la commune : Chaque année, le Conseil Municipal vote le taux d'imposition. Depuis 2020, à Saint-Paul, le taux a été modifié une seule fois de 2pts.

Suivant les augmentations des bases décidées par l'État, votre Impôt Foncier peut augmenter, même si le taux communal ne change pas.

Le taux actuel à Saint-Paul est de 31,41%. Sur votre feuille d'imposition, vous pouvez visualiser une éventuelle augmentation des taux.

Dans notre exemple, en multipliant la base par le taux, on trouve le montant de la cotisation. (1705x39,28%=670)

3 l'intercommunalité : Taux voté par notre interco : ValenceRomansAgglo

4 Taxes spéciales : Appelée aussi Taxe Spéciale d'Équipement, votée par le Département. Sert à financer les établissements publics fonciers (ex. Epora...)

5 Taxe ordures ménagères : Cette taxe porte bien son nom, c'est l'Agglo qui vote son taux.

6 Taxe GEMAPI : Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Taux votée par l'Agglo

7 Frais de gestion : Généralement 3,8% du total payer.

Taxes foncières 2024									
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2023	39,28 %	%	2,00 %	0,249 %	12,00 %	0,449 %		
	Taux 2024	39,28 %	%	2,00 %	0,24 %	12,00 %	0,456 %		
	Adresse								
	Base	1705		1705	1705	1705	1705		
	Cotisation	670		34	4	205	8		
	Cotisation lissée							921	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Cotisation 2023	645		33	4	197	7		
	Cotisation 2024	670		34	4	205	8		
Variation	+3,88 %	%	+3,03 %	0 %	+4,06 %	+14,29 %	921		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2023								
	Cotisation 2024								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État								
	Base collectivité								
	Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 4267626 €. Pour plus d'informations, consultez la notice.						Droit proportionnel :		
							Droit fixe :		
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								37	
Dégrèvement Habitation principale									
Dégrèvement JA État									
Dégrèvement JA Collectivité									
Montant de votre impôt								958	

Services administratifs : 660 01 111 030 008 008 K M

nombreuses activités pour le périscolaire

Le Périscolaire propose aux enfants de nombreuses activités journalières, mais ils participent aussi à la vie de la commune. Depuis la rentrée, dans le cadre du projet environnement, les enfants ont participé à l'opération "nettoyons la nature" en septembre, ils ont également créé des mobiles exposés dans le cadre du "chemin des artistes". Toujours aussi actif, le traiteur Cecillion qui alimente la cantine a proposé une animation autour de la soupe, une participation attentive qui a servi lors du Téléthon, puisque les enfants du Périscolaire ont collaboré à la confection d'une soupe géante. Lors de cette manifestation, des fleurs étaient en vente, toujours au profit de l'AFM.

Les enfants du périscolaire ont participé aussi à la confection de bleuets pour la commémoration du 11 novembre. Jade et Lise ont lu auprès de M. le Maire un texte lors de la cérémonie.



Nettoyons la nature en septembre



Les œuvres et les auteurs, lors de l'expo du Chemin des Artistes



Opération soupe à la cantine

regard d'une géographe sur les murs et des frontières, ou le fantasme du contrôle migratoire

Nous étions plus d'une centaine de personnes à répondre à l'invitation de 3 associations pour écouter Cristina Del Biaggio, Docteure en géographie, qui a effectué une recherche de terrain le long des frontières européennes.

Lors de son intervention, celle-ci a insisté sur le fait que tous les 9 novembre, depuis 1989, le monde entier fête l'anniversaire de la chute du mur de Berlin, un moment de rêve en Europe et dans le monde. On se disait alors qu'on allait vivre dans un monde "sans frontières", un borderless world, comme le qualifiait l'économiste Kenichi Ohmae. Un monde pacifié, où n'importe qui serait libre de se déplacer n'importe où à sa guise. Pourtant, déjà à partir des années 1980, mais de façon plus significative à partir des années 1990, une autre réalité prend le dessus. On s'éloigne à grands pas de l'illusion d'un monde sans frontières, qui est pourtant une réalité pour les marchandises. Celles-ci circulent quasi-librement dans le monde, les coûts de transport diminuant drastiquement et les tarifs douaniers étant réduits à presque rien. C'est encore plus vrai pour les transactions financières, pour les milliards de dollars qui s'échangent d'une région à l'autre du monde. Mais pour une partie des populations dans le monde, la réalité est fort différente.

Notre monde est, au contraire, fragmenté, fissuré, compartimenté. Actuellement, 10% des frontières internationales dans le monde sont murées... sauf pour les touristes ! Les impacts de la fermeture des passages frontaliers, qu'elle soit légale ou physique,



amènent une augmentation de la mortalité et la création de "jungles". Il s'agit de zones tampons où règne l'ennui, où les migrants attendent du matin au soir le bon passeur ou l'argent envoyé par la famille pour survivre.

Qu'on ne s'y trompe pas. Qu'elles soient mentales, juridiques ou physiques, les frontières érigées par les pays du Nord globalisé n'arrêteront jamais les flux migratoires. Le lien entre fermeture des frontières et diminution des flux migratoires est un paradigme qualifié par François Gemenne de "fantasme poli-

tique". Jamais dans l'histoire, la surveillance frontalière n'a permis de contrôler les flux migratoires. Pourtant, c'est bien ce fantasme qui guide aujourd'hui les autorités appelées à formuler de nouvelles lois et les citoyens à les voter. Lutter contre cette fausse idée est une des manières d'arrêter l'hécatombe de centaine de milliers de migrants qui fuient les guerres, les persécutions et la pauvreté.

Jean Michel

un deuxième centenaire à saint-paul



Le 1^{er} juillet, la commune a honoré son deuxième centenaire en la personne de Maurice Payen. Ancien Maire de la commune, Maurice Payen est ce qu'on appelle une figure connue et reconnue. Créateur d'une entreprise encore florissante à Saint-Paul, Maurice Payen a d'autres passions (voir le bulletin d'informations de Juin), mais aussi de nombreux souvenirs et anecdotes sur la guerre de 39-45 et ses aventures aériennes les années suivantes. L'association des Anciens Maires de la Drôme des Collines, a honoré un de ses membres actifs comme il se doit.

Pascal Bos



Le voyage de la tour eiffel

Les JO se sont déroulés à Paris et d'autres lieux, dont le village de Saint-Paul... Cela a commencé bien avant la cérémonie officielle sur un char du Corso organisé par le Comité des Fêtes le week-end du 27 au 28 avril.

La Dame de fer a parcouru les rues du village pour le plus grand plaisir d'un public nombreux.

Puis elle a élu domicile au rond-point du Manissey, à l'entrée du village, sous le regard de tous les usagers de la route qui utilisent l'axe principal de la

commune.

Elle a connu des mésaventures avec la disparition de ses anneaux olympiques qui fort heureusement ont retrouvé leur support initial.

Le circuit s'est terminé devant la bibliothèque lors d'une belle manifestation autour des jeux olympiques.

Désormais elle se repose chez un particulier, après avoir elle aussi réussi son épreuve sportive et mérité une médaille d'or pour son concepteur et ses supporters.

Disparition... réapparition !

8 août 2024, appel à la Mairie, «les anneaux olympiques sur la tour Eiffel ont disparu». Nous publions alors l'info sur les réseaux sociaux de la commune où de nombreux commentaires font part de l'indignation des habitants. Évidemment, c'est une incivilité bien regrettable. Mais où sont passés les anneaux ?

24 août 2024, appel à la Mairie «les anneaux sont revenus !». C'est un feuilleton !

2 septembre 2024, petit mot glissé dans la boîte de la Mairie qui dit en résumé : «Je vous fais cette lettre afin de m'excuser d'avoir récupéré les anneaux... je ne me rendais pas compte de la conséquence de mes actes et de l'importance de ces anneaux pour le village... Je suis allé remettre les anneaux et je vous demande pardon» missive non signée, mais comme on dit : faute avouée et réparée à moitié pardonnée.

Pour la session de la tour Eiffel, les anneaux ont été récupérés, ils sont bien au chaud à la Mairie...



La Tour et l'équipe créatrice au Manissey

Daniel Leroy & Pascal Bos



Les JO se sont prolongés à la Bibliothèque

Le forum : un moment fort pour les associations

Le Forum des associations est un moment incontournable de la reprise des activités associatives. Une vingtaine de nos associations se sont retrouvées, selon une habitude bien établie depuis quelques années, sous la halle du complexe culturel et sportif et dans la salle polyvalente, le samedi 7 septembre après-midi.

Cette manifestation est jumelée avec le Vélosons organisé par le CCAS, ce qui permet d'assurer sur l'ensemble de la journée, une animation variée et riche d'échanges et de convivialité.

L'occasion est offerte à nos associations sportives, culturelles et autres de se faire connaître ou de réunir leurs adhérents pour valoriser leurs activités et promouvoir la nouvelle saison qui démarre.

Des démonstrations sont proposées par le RC drift, le twirling bâton ainsi que des essais de tennis de table en présence du moniteur.

Les bénévoles et membres des bureaux sont présents pour répondre aux questions du public et chaque stand est agréablement agencé pour mettre en avant la discipline ou la raison de leur présence.

Pour rappel, cette année 2024 la JS Foot a fêté ses 100 ans sur un week-end, la JS Rugby ses 10 ans, le Club Amitiés Loisirs ses 50 ans et la Gymnastique volontaire organise le 7 décembre une grande journée avec théâtre et repas notamment, à l'occasion de ses 50 ans.

Tout cela démontre bien la vitalité du tissu associatif Saint-Paulois.

.....
Daniel Leroy
.....



Le twirling bâton



Stand des associations



Les engins volants de l'aéromodélisme/Photos Daniel Leroy

du théâtre de qualité

Cet automne, le CCAS vous a présenté 2 pièces de théâtre de qualité. Tout d'abord, une très belle pièce de Christian Watremetz : "Fièvre de Cheval", mise en scène par Magali Richard avec Gilles Diamond, Didier Gindre et Bernard Lavaux, retraçant les réflexions de notre ami le facteur Cheval. Sa conscience, "Ça", l'inspire et le conseille pour bâtir son Palais Idéal, une mise en scène dépouillée et un jeu d'acteur remarquable.

Ensuite, la compagnie la Genissoise, nous a régalié dans une pièce de Rey Cooney adaptée notamment par Michel Blanc : "Espèces menacées" qui nous entraîne dans les mensonges de plus en plus incroyables d'une bande de gai-lurons, tous plus colorés les uns que les autres. Betty Dumas, Max Guichard, Julie Boulet, Monique Depasio, Gilbert Verdoia, Sandra Orlando, Guy Michelard et notre Richard Baëza local parfait en flic corrompu... Un rôle de composition bien sûr.

.....
Pascal Bos
.....



Le week-end artistique du "chemin des artistes"

Le rendez-vous est pris : le chemin des artistes se déroule lors du deuxième week-end d'octobre. Cette édition 2024 était la 4^{ème} pour notre Commune et elle a réuni 14 artistes les 12 et 13 octobre dernier, dans le hall du complexe culturel et sportif et dans la salle Joyeuse.

Les exposants provenaient cette année de 4 départements différents et représentaient 6 disciplines artistiques allant de la peinture, à la sculpture, céramique, dessin, photographie et techniques mixtes.

Ce sont 2 artistes locaux qui ont exposés : Sérénah Filippini-Chabert et Françoise Copeau.

Les œuvres présentées étaient variées et d'une qualité certaine, et le public nombreux a apprécié tant les échanges avec les artistes que le plaisir de voir des créations artistiques bien mises en valeur.

Ce fut aussi un temps fort d'animation et de rencontres conviviales entre tous.

Les enfants du périscolaire ont participé à travers une belle exposition sur le thème des oiseaux migrants.

L'atelier-galerie de Claudette Busseuil a lui aussi été partenaire de cette manifestation et a ouvert au public dans le cadre d'une belle exposition de peinture sur le "Saint-Paul d'hier et aujourd'hui".

Daniel Leroy



la peinture en direct de Sérénah



les artistes avec des élus



les œuvres et le raku / photos Daniel Leroy

vélosons 2024, un bon cru

C'est devenu un rendez-vous incontournable, le CCAS organise chaque premier week-end de septembre, le Vélosons. Une journée conviviale, avec pour thématique : "le vélo".

L'équipe du CCAS, épaulée par de nombreux habitants bénévoles a donc proposé : une sortie vélo dans les collines, un vélo brocante, un atelier réparation vélo encadré par un professionnel, des jeux d'agilité pour enfants, et bien entendu une tombola, une buvette, et un repas "fait maison", poulet tomate oignons ayant pour base les délicieux poulets fermiers de Loïc Bardin. Merci à nos cuisiniers et cuisinières (voir photo).

Le soleil était au rendez-vous, le Forum et des matchs de foot ont complété cette animation, une grande et belle animation pour faire passer la rentrée !

Pascal Bos



le téléthon est revenu à saint-paul



Une partie de l'équipe devant la panneau décoré / photos Daniel Leroy

Depuis 2007, Saint-Paul n'avait pas participé au Téléthon, cette interruption de plusieurs années s'est terminée le 29 novembre 2024. C'est donc cette fois le CCAS qui a pris en charge l'organisation de cette manifestation.

Il est apparu évident pour les membres du Centre Communal d'Action Sociale et sa vice présidente Chrystelle Montélimard de proposer une animation pour récolter des fonds pour l'AFM.

Les habitants de la commune ont répondu présents et sont venus nombreux pour participer à la réalisation d'une fresque en fleurs représentant les anneaux olympiques.



Les enfants du Péri scolaire à l'épluchage de légumes

Le Comité des Fêtes, la Bibliothèque, Emmaüs, le Péri scolaire, ont proposé leur aide ou animations. Le groupe de musique "Silver Spoon's" a joué

gracieusement et les commerçants sollicités ont fait de nombreux dons.

C'est plus de 1200€ de recettes qui seront reversés à l'AFM



Le groupe Silver Spoon's a animé la soirée

saint-paul s'illumine

Trois ans déjà qu'un groupe de Saint-Paulois illumine le parvis de la Mairie au moment des fêtes de fin d'année. Animations, vin chaud, manège, buvette, chocolat chaud et bien sûr les illuminations apportent une chaleur souvent nécessaire lors de ces soirées du mois de décembre.

Ce jour là, Monsieur le Maire et les Conseillers recevront le nouveaux saint-paulois dans la salle du conseil.

Cette année, ce sera le samedi 14 décembre à partir de 16h et surtout ne ratez pas la **VISITE DU PÈRE-NOËL** (en personne, le vrai, l'unique, le seul !)

A savoir : la rue du Colombier sera fermée ce jour là à partir du pont.

On vous attend nombreux



la petite gare en mode hivernal

Nous tenons à vous exprimer nos sincères remerciements pour votre présence et votre soutien lors de nos manifestations à la Petite Gare. Votre participation a été précieuse et a contribué à la réussite de nos événements.

Avec l'arrivée de l'hiver, nous souhaitons vous informer que nos activités en extérieur entreront en trêve hivernale. Cette pause nous donnera l'occasion de réfléchir à de nouvelles initiatives et de préparer notre programme pour la saison prochaine.

Nous espérons vous retrouver en pleine forme au printemps pour de nouvelles aventures ensemble. D'ici là, nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous !

Christophe Moyroud



une bibliothèque qui reste dynamique

Bien reprise en main par la nouvelle équipe, la bibliothèque redouble d'initiatives, tout en continuant à satisfaire les lecteurs et visiteurs.

Les permanences d'été furent satisfaisantes : 54 adultes et 10 enfants sont venus emprunter 155 livres.

Participation au Forum des Associations samedi 7 septembre : indispensable pour présenter les projets et reprendre contact.

Animation Jeux Olympiques et Paralympiques samedi 28 septembre à l'initiative de Frédérique Guigard : adultes et enfants ont participé aux ateliers sportifs (basket, fléchettes, cécifoot) et culturels (exposition de photos et livres, grand quiz sur l'histoire des JO). Eléa Lamalch habite Saint-Paul et a officié aux JO 2024 en tant que juge arbitre auprès de la Fédération Internationale de canoë-kayak. Elle a prêté sa tenue et a répondu aux nombreuses questions. Le Comité Handisport a confié des ballons de cécifoot ainsi que des masques. Cet atelier s'est déroulé en silence grâce au prêt de la salle de motricité de l'école maternelle et a eu beaucoup de succès. Un grand merci aux agents communaux qui ont installé la Tour Eiffel devant la Bibliothèque.



Eléa LAMALCH juge au JO 2024

Dictée primée et gratuite samedi 12 octobre : notre choix s'est porté sur un texte original extrait du livre d'Erik Orsenna "La Grammaire est une chanson douce". Double correction par Jacqueline Capt et sa sœur Francine, Françoise Chaillan, Alain Dujardin, Lydie et Nadine, et remise des prix grâce aux dons de livres de Françoise Chaillan, de l'Espace Culturel du Centre Leclerc de Saint-Paul et de la Librairie des Cordeliers de Romans.

Achat de livres adaptés aux lecteurs débutants (CP et CE1) en partenariat avec Mme Béatrice Vincent. Lydie Chabot et Frédérique Guigard ont mis rapidement en service une vingtaine de livres spécifiques.

Lecture des contes d'Halloween par Valérie Lambert Brigitte Jules et Nadine Baeza dans la Cabane des Sorcières construite par la Locomotiv'.

Soirée Pyjama vendredi 15 novembre : tapis, couettes, douillettes, coussins, lampes de chevet, tout est réuni pour bien écouter les contes et la



Lydie CHABOT, Brigitte JULES et Françoise COPEAU au Forum

lecture des kamishibais. Les bibliothécaires prévoient deux groupes : les tout petits et les petits, tous accompagnés par leurs parents.

Café Partage samedi 16 novembre sur le thème de la Rentrée Littéraire grâce au large choix des nouveautés achetées et mises en circulation juste après les vacances scolaires de la Toussaint.

Participation au Téléthon organisé par le CCAS vendredi 29 novembre : vente des livres donnés par les Saint-Paulois, leurs familles et amis, les lectrices et lecteurs de la Bibliothèque, et par EMMAÛS. Recette intégralement reversée à l'Association Française contre les Myopathies.

Atelier réparation pour le Troc de Livres par Lydie Chabot, Françoise Chaillan et Françoise Astier en partenariat avec le Périscolaire élémentaire en décembre.

Atelier Décorations de Noël mercredi 11 décembre à 15h pour les enfants par Valérie Lambert, Prisca et Mical Dinsensmeyer, et d'autres bénévoles.

Conférence de M. Cornu sur Claude Monet vendredi 24 janvier 2025.

Atelier "ça décode un max" en mars 2025.

Salon des Auteurs prévu à Saint-Paul samedi 17 mai 2025 : Françoise Copeau contacte les auteurs qu'elle connaît et ceux proposés par les bénévoles.

Bénévoles actives et non citées : Marie Dominique Gamon, Murielle Gauthier, Axelle Riaille, Nicole Tisseyre, Célia Wantiez. Nous accueillons avec joie deux nouvelles bénévoles : Chantal Villard et Françoise Bos.

Nous remercions les agentes communales qui font le ménage à la Bibliothèque et permettent d'accueillir les usagers dans un environnement propre et agréable.

Pour l'équipe, la présidente Nadine Baëza

Association lecture et Loisirs Saint-Pauloise

305, rue du Stade

PERMANENCES

Lundi et mercredi de 15h à 18h - Samedi de 9h à 11h30

AGENDA

Vous pouvez retrouver le programme à jour sur le site de la commune www.saint-paul-les-romans.fr, sur les indications du panneau lumineux ou sur l'application "Panneau Pocket".
N'hésitez pas à contacter les responsables des différentes associations.

Vendredi 29 Nov. Téléthon Halle	Dimanche 1 Déc. Loto Comité des Fêtes Salle des Fêtes	Dimanche 8 Déc. Marché de Noël Gymnase	Mercredi 11 déc. Noël des enfants Bibliothèque	Samedi 14 Déc. Illuminations et marché de Noël Parvis Mairie	Samedi 14 Déc. Concert de Noël Église Eclats d'voix
14/12 au 12/01 Manège des Enfants Parc St-Paul	22 déc. au 5 Janv. Exposition de Crèches Eglise	Vendredi 24 Janv. 25 Conf. sur Claude Monet par Michel Cornu Bibliothèque	Samedi 25. janv. 25 Soirée Casino Rotary	Samedi 1er Fév. 25 Soirée des Reines Salle des Fêtes	Dimanche 2 Mars 25. Journée Culot'thé Salle des Fêtes
Samedi 12 Avril 25 Apéro de Corso Salle des Fêtes	25-26-27-28 Avril. Corso dans le village	Samedi 17 mai 25 Salon des Auteurs Bibliothèque	Samedi 14 juin 25 Concert Eclats d'voix	Samedi 21 Juin 25 Fête de la Musique Sous la Halle	Dimanche 22 Juin 25. Vide grenier près de la Mairie
Vendredi 27 Juin 25 Fête des écoliers Ecole/APE	Juin 25. Tournoi de Volley Stade JS Volley				

ALLO POLICE

La Gendarmerie de la Drôme souhaite porter à la connaissance de la population et de ses partenaires les changements suivants quant aux appels émis par les services d'urgence.

En cas d'urgence, si vous avez besoin de contacter la gendarmerie ou la police, composez le «17», le «18» pour les pompiers et le «15» pour le SAMU.

Depuis le 1^{er} octobre 2024, les appels émis par les centres d'opérations de la gendarmerie, de la police, des pompiers et du SAMU, s'identifieront sur votre téléphone par le 0800 112 112.

Il ne s'agit pas d'un appel malveillant ou commercial mais celui d'un service d'urgence. Vous pourrez y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous.

PERMANENCES URBANISME

Compte-tenu de problèmes de santé nous avons dû revoir l'organisation des permanences d'urbanisme initialement fixées les mercredi matin de 10h à 12h.

Désormais ces permanences auront lieu les lundi matin de 10h à 12h sur rendez-vous. Nous vous remercions de nous excuser pour ce désagrément.

Pour préparer vos rendez-vous nous vous demandons de nous adresser un mail à l'adresse :

s.belle@saint-paul-les-romans.fr

PRATIQUE TARIF DE LOCATION MATÉRIEL

Il est proposé à la location (particulier ou association)

Verres (25cl et 10 cl) : 1€ les 10 verres

Pichets : 1€ les 5

Tables et bancs :

1 à 4 = 15€ / 5 à 8 = 30€ / 9 à 12 = 45€

Tables plastiques :

1 à 5 = 15€ / 6 à 10 = 30€

infos pratiques :

Déchetterie de Romans :

04 75 05 93 74

du lundi au samedi

de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Déchetterie de Mours :

04 75 72 99 28

Fermé mardi et dimanche

de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Taxi Alpha Service

& Ambulances des Collines :

06 60 30 61 26

Gendarmerie

de St-Donat-sur-l'Herbasse :

du lundi au samedi

de 8h à 12 et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12 et de 15h à 18h

RECENSEMENT

Le recensement est obligatoire dans l'année de vos 16 ans.

Se renseigner en Mairie

GARDONS LE CONTACT

Ma commune dans ma poche.

Pour que vous ayez toujours les dernières actualités avec vous, la mairie vous propose l'appli "Panneau Pocket" que vous pouvez télécharger sur Google play ou App Store ou en flachant le QR code ci-dessus.



COMMUNE DE



ont participé à ce numéro :

- N. Baëza, P. Bos, D. Leroy, G. Lunel, P. Mathieu, J. Michel, C. Montélimard, C. Moyroud, B. Rivoire, B. Rollet F. Romanetti
- Photos : P. Bos, D. Leroy, G. Lunel
- Maquette, réalisation : Mairie de Saint-Paul-lès-Romans
- Impression : Imprimerie Souquet • Ne pas jeter sur la voie publique